

Nom :

Prénom :

Structure :

Suppléant (si « personne morale ») :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Adhère à ECLR pour l'année 2018 et s'acquitte de la cotisation annuelle de euros conformément à la grille ci-dessous (entourez votre situation svp).

Notre gouvernance

ECLR se compose de membres « personnes physiques » ou « personnes morales ». L'adhérent « personne morale » désigne son représentant physique ainsi qu'un suppléant.

Les membres d'ECLR sont répartis en quatre collèges.

Identifiez votre collège d'appartenance (cocher la case concernée) :

- Collège 1 : Membres fondateurs
- Collège 2 : Porteurs de projet
- Collège 3 : Partenaires
- Collège 4 : Sympathisants

Bulletin à envoyer :

Par courrier à :

Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie
5 rue des Courlis
34000 Montpellier

Ou par email à :

contact@ec-lr.org

Modes de règlement :

> Chèque joint à l'ordre d'ECLR Occitanie

> Par virement :

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 4039 908

Notre grille de cotisations 2018

Vous êtes...				
Un sympathisant (personne physique)	30€			
Un porteur de projet (personne morale)	60€			
Une société locale de projet citoyen	5/1000e du chiffre d'affaires (minimum : 150€)			
Une collectivité	Moins de 1000 hab. 60€	Entre 1000 et 5000 hab. 200€	Entre 5000 et 50000 hab. 400€	Plus de 50000 hab. 1000€
	Moins de 3 salariés 100€	Entre 3 et 10 salariés 200€	Au delà de 10 salariés 500€	

Fait à

Le/...../.....

Signature :